

Monsieur le Préfet,

Par ce courrier, je tiens à exprimer ma vive opposition au projet de méthaniseurs porté par ENERGILIS sur l'ancien base aérienne 112 (propriété de Terrasolis).

Tout d'abord, je regrette qu'une enquête publique ne soit pas organisée pour obtenir l'avis objectif d'un commissaire enquêteur. Cette demande est une attente de tous les habitants, mais elle a été aussi promise par certains décideurs publics et confirmée par les investisseurs d'ENERGILIS. Elle aurait pu être une garantie sur la conformité du projet, notamment face aux risques et menaces qu'il fait peser sur les habitants.

Très clairement, mon opposition à ce projet repose sur les éléments suivants :

- une absence complète de transparence sur le fonctionnement des méthaniseurs d'ENERGILIS. A ce jour, nous ne savons rien sur les déchets qui viendront les alimenter (sauf la promesse que ces déchets seront "végétaux"), ni sur les moyens de les acheminer, ni de les évacuer. Nous savons simplement que le contrat de vente à GRDF du gaz est déjà signé, pour une vente en mai 2023, afin que les investisseurs puissent avoir la rentabilité de leur investissement.
- les projets de méthaniseurs PARTOUT en France ont conduit aux nuisances suivantes : odeurs pestilentielles, flux intempestifs de camions, pollution des sols et des nappes phréatiques, pollution de l'air lors de l'épandage des déchets. La situation se produira donc à Bétheny, car rien dans le dossier ne permet d'avoir des garanties sur l'impact environnemental direct.
- les méthaniseurs d'ENERGILIS sont construits face des habitations (à moins d'un kilomètre), dans une zone constructible (un quartier de 400 maisons va bientôt être construit). Il va donc nuire à des centaines d'habitants directement.
- le projet d'ENERGILIS ne s'intègre absolument pas au paysage de la commune, il ne fera l'objet d'aucun aménagement particulier, ni pour garantir la sécurité, ni pour dissimuler son existence. Son installation sur un ancien dépôt de carburant est particulièrement honteuse, car elle va éviter à ENERGILIS de dépolluer le sol. Les déchets viendront couvrir les résidus de pétrole !

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations les plus distinguées.

3